



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF Les tarifs

Le SPANC est un service public à caractère industriel et commercial. Il nécessite un budget indépendant des autres dépenses de la collectivité. Afin d'équilibrer ce budget, le service doit être financé par une redevance perçue auprès des usagers qui bénéficient des prestations du SPANC.

Redevance	Périodicité	Tarifs €	
		1-20 EH	21-199 EH
Conception	A la demande	80	150
Réalisation	A la demande	120	250
Bon fonctionnement	5 ans après réalisation	100	100
Existant	Tous les 9 ans	120	200
Existant avec rejet d'eaux traitées	Tous les 4,5 ans	60	100
Existant copropriétés	Tous les 3 ans	40	67
Vente	A la demande	120	200
Contre-visite	A la demande	50	50
Déplacement sans intervention	A l'occasion	30	30

2 catégories de tarifs :

1-20 EH : assainissements d'une capacité inférieure à 20 équivalent-habitants, soit pour une maison individuelle moins de 20 pièces principales.

21-199 EH : assainissements de 21 à 199 équivalent-habitants correspondant généralement à des campings, hôtels, restaurants, complexes sportifs...

Détail des redevances :

Conception : instruction de la demande d'installation d'assainissement

Réalisation : contrôle des travaux d'installation avant remblaiement

Bon fonctionnement : contrôles des assainissements récents l'année de leur cinquième anniversaire

Existant : contrôle périodique des installations existantes depuis plus de 5 ans

Existant avec rejet d'eaux traitées : contrôle périodique des installations avec rejet d'eaux traitées autorisé vers le milieu hydraulique superficiel

Existant copropriétés : contrôle périodique des parties communes des installations des copropriétés

Vente : contrôle préalable à une vente

Contre-visite : vérification de l'exécution des travaux prescrits par le SPANC à la suite d'un contrôle

Déplacement sans intervention : correspond à un déplacement du SPANC sans possibilité de réaliser le contrôle ou l'intervention prévue, par suite d'absence du propriétaire ou de son représentant à un rendez-vous fixé, ou de refus d'accès.